Image not found or type unknown

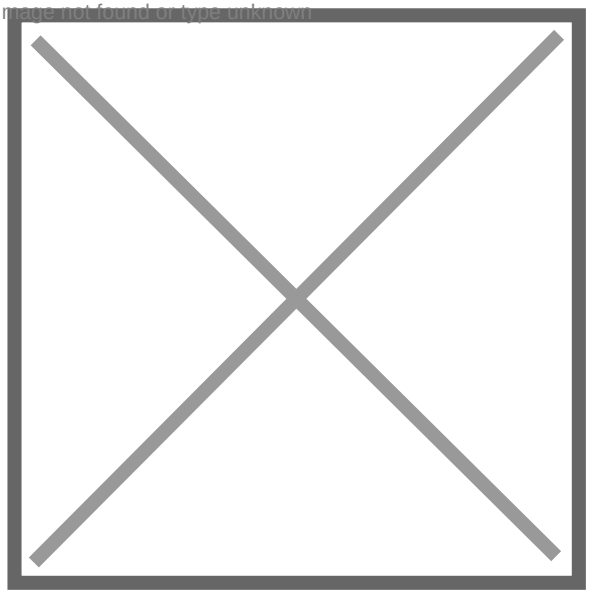

Séparation pendant construction de maison

Par **melimelo102**, le **25/08/2008** à **15:16**

Bonjour,

Je me permets de vous des questions, car je suis dans une impasse et je ne sais pas vers qui me tourner.
Je suis avec mon concubin depuis 8 ans, nous avons un enfant. Nous sommes propriétaires d'un appartement et nous avons une maison en construction qui devrait débuter en septembre. Malheureusement, nous sommes en train de nous séparer.
Quelles sont les solutions qui s'offrent à nous ? pour la maison ? pour l'appartement ? Est on obligés d'attendre la fin de la construction pour la revendre ? Y a t-il un moyen pour tout annuler auprès de la banque ?
Quelles démarches dois je faire pour la garde de notre fille ?
Je reste à votre dispostion pour d'éventuelles précisions.
Merci d'avance.

Par **Marion2**, le **25/08/2008** à **23:02**

Déjà pour votre fille, vous contactez le Juge Aux Affaires Familiales qui décidera du droit de visite et d'hébergement ainsi que du montant de la pension alimentaire.
Vous n'êtes pas mariés, donc pas besoin d'avocat.
Vous pouvez vendre l'appartement et pour la maison, idem, vous pouvez la vendre maintenant ou une fois construite.
Quant à la banque, je vous conseille d'en discuter directement avec elle.
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés